



Succession, offre d'achat supérieure a l'estimation

Par **solognot**, le **24/03/2013** à **22:14**

Bonjour a toutes et tous,
nous sommes sept héritiers frères et sœurs, un de nous souhaite acheter la maison de nos parents décédés a la valeur estimée dans la succession mais un voisin en offre plus.
L héritier a t-il un droit supérieur au voisin?
Si non comment faire valoir cette offre?
Merci de votre aide.